CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E171578** **VALABLE JUSQU'AU** **21/06/2025**

ÉDITÉ LE 24/04/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013

Raison sociale : CONSTRUCTION SUD REUNION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/04/2024

Capital : 80 000

158 ROUTE DE JEAN PETIT
97480 SAINT-JOSEPH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST PIERRE

Siret : 791 248 784 00039

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0014101

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA H11877M1254000 /002111121/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA H11877M1254000 /002111121/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 0262241760 **Fax :**

Portable : 06 92 69 18 01

Responsabilité légale :
FONTAINE JEAN JONATHAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : csr2010@orange.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 060 039 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	4	18/01/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2018

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E171578** **VALABLE JUSQU'AU** **21/06/2025**

ÉDITÉ LE **24/04/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/04/2024
Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST PIERRE

Siret : **791 248 784** **00039**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 0014101

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA H11877M1254000 /002111121/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA H11877M1254000 /002111121/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : **CONSTRUCTION SUD REUNION**

158 ROUTE DE JEAN PETIT
97480 SAINT-JOSEPH

Téléphone : 0262241760 **Fax :**
Portable : 06 92 69 18 01

Site Internet :
E-mail : csr2010@orange.fr

Responsabilité légale :
FONTAINE JEAN JONATHAN GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	18/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.